

5 juillet 1984 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'hôtel de ville d'Aurillac (Cantal) notamment sur la politique gouvernementale, jeudi 5 juillet 1984.

Monsieur le maire, Mesdames et messieurs.

- C'est en 1980 que je ne trouvais pour la dernière fois dans cette ville et dans ce département. J'y exprimais un certain nombre de projets et voici que quatre ans plus tard il m'est donné, retrouvant le Maire d'Aurillac et plusieurs des représentants de cette région, il m'est donné de mettre en oeuvre ce que nous avons conçu à l'époque.

- Sur aucun des points que j'avais évoqués, sur aucun de ces points je n'entends renoncer. J'ai engagé devant les Français un programme d'action sur les sept années qu'ils me consentaient et voilà, c'est bien naturel, que dix huit mois, deux ans, trois ans après on voudrait que tout cela fût déjà réalisé.

- Je comprends cette impatience parce que les temps sont difficiles et que les efforts réalisés par le gouvernement depuis 1981 pour le redressement national exigent des sacrifices, un effort, une volonté qui doit peu à peu dominer les obstacles. Il faut pour bien comprendre cette démarche, en avoir une vue d'ensemble. N'était-il pas nécessaire dès le point de départ de réparer un peu - le plus possible - des injustices sociales accumulées pendant des décennies ? Fallait-il refuser de répondre à l'espérance dès lors qu'une majorité de Français avait choisi cette espérance ? Je dois dire : nous avons dans les limites raisonnables engagé au cours de la première année, des dix huit premiers mois, toute une série d'actions qui ont permis à des catégories socio-professionnelles désavantagées ou à des groupes sociaux tout simplement, familles, handicapés, personnes âgées, de redresser la tête et de disposer d'un peu plus de moyens.

- En même temps, nous avons engagé quelques réformes dites de structures sans lesquelles il était impossible de réaliser notre politique. On s'en souvient, je n'en ferai pas tout le récit : l'élargissement du secteur public par exemple, la décentralisation qui permet tout de même à la région ici représentée par son Président M. Pourchon, au Conseil Général - j'ai rencontré M. Raynal - à la ville d'Aurillac de disposer de moyens et surtout de compétences élargis, et il faut naturellement harmoniser les compétences et les moyens. C'est ce que nous sommes pour l'instant en mesure de faire si l'on songe que ces dispositions ont été adoptées en 1982, que nous sommes à la fin du premier semestre, au début du deuxième de 1984 : il est difficile de penser qu'aussi peu de temps aurait permis de faire davantage.

- J'ajoute qu'une série de dispositions comme les lois Auroux - appelées Auroux par le nom du ministre qui en avait la charge mais qui signifient l'engagement de tout le gouvernement, de toute la majorité politique - prévoient qu'à l'intérieur des entreprises les responsabilités soient davantage partagées, les compétences en tout cas et l'information économique. Je ne suis pas venu établir un bilan. Je veux simplement vous faire comprendre qu'il était nécessaire de commencer par là : des mesures de justice sociale et des mesures capables de labourer en profondeur une société vieillie et fatiguée.

Mais nous avons en même temps à supporter le passif qui nous avait précédé. Comment voulez-vous gagner le combat que nous avons engagé si l'inflation devait continuer de ronger le pays ! L'inflation, une prime pour les riches, une taxe pour les pauvres ! Mais voilà, nous avons hérité de 14 % d'inflation par an et le rythme des années précédentes avait toujours voyagé aux alentours

... de 14 %, 10, 12, 9, 5, % sans descendre au dessous. Et voyagé c'était comme cela une progression depuis 1973 - 1974. Nous n'en sommes pas à la fin du troisième exercice et l'objectif fixé par le gouvernement de 5 % permettra sans aucun doute de réduire l'inflation de 1981 largement de plus de la moitié. En tout cas les 5 % restent en perspective au point actuel, en dehors de toute prévision simplement pour s'en tenir à la réalité présente, le régime de croisière fait que nous sommes un peu au dessous de 7 % la moitié déjà, la moitié du chemin. Comme il m'est arrivé de le dire naguère, si cela avait été fait avant nous, nous n'aurions pas à le faire maintenant. Mais naturellement cela ne peut pas se gagner sans peine. Pour arriver à renverser la vapeur il faut tenir ferme, tenir ferme sur des dispositions qui pendant quelques temps représentent une gêne, un empêchement, parfois même une souffrance, pour certaines catégories de Français : je pense à la nécessité de restructurer l'industrie pour qu'elle puisse supporter la concurrence internationale sans quoi elle disparaîtra, et pour avoir voulu sauver pendant un an de plus telle industrie périmée ou plutôt telle entreprise qui n'aurait pas su se moderniser, pousser trop loin ou plus loin sa recherche, innover, fallait-il sacrifier l'avenir, l'avenir de ces mêmes entreprises ? l'avenir de ces mêmes industries. Aucune d'entre elle n'est condamnée si elle s'adapte aux conditions de la compétition dans laquelle la France est lancée. Mais cela exige alors un effort collectif fait de millions d'initiatives individuelles, d'intelligences assemblées, de formations des jeunes, de formations d'adultes, aussi pour adapter le travailleur aux technologies qui s'imposent hors desquelles il se trouvera sans emploi. Et à quoi aurait-il servi - sans emploi - et à quoi aurait-il servi de renverser l'ordre des facteurs et donc de répondre d'abord à toutes les exigences qui nous étaient proposées si, en fin de compte, cela devait aboutir à l'échec général de la France.

Cela exige beaucoup de courage de la part du gouvernement dont je constate chaque jour les efforts, dont on ne souligne pas assez les réussites, dont on conteste naturellement les résultats, un effort courageux, continu dont j'ai dit qu'il mérite le respect et je l'espère, dont je dis qu'il méritera un retour de confiance et parmi ceux qui sont attelés à cette tâche vous êtes ici quelques-uns, messieurs qui m'accompagnez, en particulier M. le Maire d'Aurillac. Mais nous ne pourrions le dire sans commettre d'injustice si l'on ne disait pas que le Premier ministre "Pierre Mauroy" est le premier exposé aux critiques et aux coups, mais également le premier responsable du redressement. Il a entrepris avec le gouvernement et bien d'autres encore dans tout le pays avec une telle détermination que rien ne l'a fait fléchir.

- J'ai moi-même constamment encouragé ses choix et il ne faut pas dissocier les responsables du pays. Cela est vrai de l'agriculture monsieur le maire. Nous étions à Saint-Mamet tout à l'heure, vous m'y aviez déjà conduit en 1978. Vous voyez que je suis venu plusieurs fois lorsque nous étions engagés dans la même campagne d'explications que nous avons fini par gagner, et j'en attends autant de celle-ci : expliquer, faire comprendre, faire appel au sens de la responsabilité, à la capacité de l'effort et de l'intelligence. Moi je ne doute pas de la France ni de ses chances de réussite et je ne crois pas que ce soit lui rendre service que de passer son temps à expliquer qu'elle serait incapable d'assumer sa tâche en cette fin de notre siècle pour préparer le siècle suivant avec sa jeunesse qui aura grandi.

De même pour l'agriculture. Il est certain que notre agriculture, qui dépend pour une très large part des décisions prises non pas à Paris mais à Bruxelles dans le -cadre d'une communauté `CEE` que nous avons accepté, que nous avons même proposé il y a maintenant déjà longtemps, dans laquelle la France a toujours joué un grand rôle, et qui a rendu d'immenses services à l'agriculture française. Comme toute oeuvre humaine, on en aperçoit aujourd'hui les défauts, les faiblesses qu'il faut sans cesse corriger et cette Europe à Six devenue l'Europe à Neuf et l'Europe à Dix avant de devenir sans doute l'Europe à Douze change en même temps de - nature. Il est en effet difficile de préserver et je m'y attache - c'est essentiel, il faut le faire - difficile de préserver le caractère propre à cette Communauté qui veut que ce soit un marché commun, une union douanière avec des tarifs préférentiels qui accepte la concurrence, mais qui a décidé que pour ces 250 à 260 millions d'habitants - la première puissance commerciale potentielle du monde - on pouvait se doter de règles particulières, d'une façon de vivre ensemble,

d'apprendre à vivre ensemble. Il ne faut donc pas en voir aujourd'hui que les inconvénients et il y en a ! Bien des décisions nous échappent puisqu'elles doivent être prises, à dix, et qu'une évolution malheureuse de ces institutions européennes veut que, de plus en plus, un accord unanime, même sur des détails, soit exigé si l'on veut que la décision soit prise. Il suffit donc de l'opposition d'un seul pour que rien ne se fasse. C'est pourquoi j'ai demandé récemment à Strasbourg, et je continuerai, que soit modifiée cette évolution de nos lois européennes, afin qu'une volonté dispose d'une majorité sur les points utiles de la vie quotidienne. Si l'on doit préserver - et cela est nécessaire - la souveraineté des Etats, cela doit être compris seulement lorsqu'il s'agit des décisions essentielles. Enfin, que ce soit sur le -plan national ou sur le -plan international, vous voyez que nous avons beaucoup de travail !\

Ici, les agriculteurs, qui sont pour beaucoup des producteurs de lait, s'inquiètent particulièrement, même si j'ai pu observer qu'une organisation déjà très remarquable se mettait en place dans ce département, en même temps qu'une capacité professionnelle - je viens de visiter il y a un instant une ferme, une exploitation - en même temps qu'une capacité professionnelle appuyée sur une grande expérience humaine, sur une longue tradition au travers de nombreuses générations, vous permettait de disposer d'un outil important.

- Mais on ne peut pas tout demander et son contraire. J'aurai l'occasion d'en parler tout à l'heure avec les représentants du monde agricole avec lesquels, je crois, j'aurai l'occasion de déjeuner.

- A partir du moment où l'on bénéficie d'une garantie, où l'on est sûr de vendre sa production, à un prix déterminé, on échappe à ce que l'on appelle le marché libre. On n'est plus dans un marché libre. Mais ce sont les agriculteurs qui le souhaitent, cela ne leur est donc pas imposé. Ils souhaitent que leur production soit prise en compte, qu'elle soit vendue à un prix honnête. C'est ce que l'Europe leur apporte. Mais, naturellement, à partir de là, il est impossible de produire des quantités à l'infini, si cela ne correspond pas aux besoins du marché. Je veux dire par là qu'on ne peut être à la fois garanti dans sa production et produire des quantités qui ne seraient pas consommées. Et c'est ce qui se produit malheureusement dans l'ensemble de l'Europe, je ne parle pas particulièrement de la France, qui a su mieux que d'autres préserver son tissu agricole sur la base familiale, qui a bien su, grâce à l'accord des pouvoirs publics et de la profession, développer ses techniques, qui a vraiment prévu une formation remarquable des hommes, qui d'ailleurs est l'un des pays qui a le moins poussé à l'exagération de la production industrielle plus qu'agricole au cours de ces quatre ou cinq dernières années. Mais, malgré tout, le choix est celui-là : est-ce que la France doit rester dans le -cadre européen et tous les agriculteurs que je connais disent oui. Si on y reste, c'est se soumettre à ses lois.

- Il reste donc, à vos responsables, de plaider le mieux possible la cause de la France à l'intérieur de la Communauté, à laquelle nous appartenons, quitte à se soumettre, avec discipline, aux décisions prises en commun. Mais je puis dire que ce contrat là, il est parfaitement rempli et le ministre de l'agriculture `Michel Rocard`, ici présent, et le secrétaire d'Etat à l'agriculture `René Souchon`, ici présent, ont remarquablement conduit, au cours de ces derniers mois, la responsabilité de la France, celle qui va nous permettre d'aller vers des temps, ou, après des moments difficiles, ceux que nous vivons, nous verrons les plus jeunes, ceux qui sont en mesure de développer leurs productions, connaître une situation meilleure que celle que vivent les professionnels actuels. On aperçoit d'ailleurs, au travers de quelques mesures prises - M. Le ministre de l'agriculture m'en parlait ce matin - de l'empressement de beaucoup d'agriculteurs à utiliser un certain nombre de dispositions prises par le gouvernement, afin de permettre au plus grand nombre de maintenir une production nécessaire, particulièrement dans le département du Cantal, qui ne peut pas passer très aisément d'une forme de production à une autre.\

Voilà notre vie quotidienne, mesdames et messieurs. tout à l'heure je discutais avec des travailleurs représentant une industrie `entreprise sauvagnat`, celle du parapluie, à Aurillac. Ils me faisaient part de leur inquiétude, naturellement, de leur angoisse. Ils reconnaissaient parfaitement que le gouvernement avait fait son devoir sur le -plan des aides - quelques soixante millions, je crois - tandis que la région et la ville avaient elles-mêmes contribué à soutenir cette industrie indiscutablement défailante. Si la responsabilité est celle des employeurs, alors que les

aides tounies vont à l'entreprise toute entière, alors il faut le savoir. Mais il faut aller chercher plus loin dans l'analyse, c'est-à-dire savoir si nous avons su, autant qu'il le faudrait, aborder le phénomène de la concurrence, c'est-à-dire disposer d'un marché. Et il n'y aura pas de marché, s'il y a pas innovation, s'il n'y a pas adaptation. On ne vend pas en 1984 ce que l'on vendait très commodément en 1910. La tradition du Cantal est bien connue. Qui d'ailleurs n'a pas dans sa famille, en tout cas c'est mon cas, des ancêtres qui sont venus de ce pays précisément pour vendre des produits de votre production !

- Cette tradition ne doit pas se perdre, mais à la condition de faire appel à toutes les ressources de la science et de la technique pour ne pas se laisser enfoncer par le débordement des concurrences venues du Sud-Est asiatique, notamment. Et quelques autres encore...

- Alors, quand j'entend ces plaintes, quand je constate l'effort fourni par le gouvernement, la région, le département, la ville, et cependant la crise qui continue, je suis par exemple tout à fait disposé, monsieur le maire, monsieur le président du Conseil général, à recevoir les représentants du Cantal, à discuter avec eux, de voir où se trouve le mal. Il ne vient pas du gouvernement, il ne vient pas des pouvoirs publics. Ils ont fait ce qu'ils devaient. Cela, je le répète, est reconnu. Y-a-t'il des employeurs fautifs ? Cela risquerait d'être injuste que de généraliser une condamnation, même si, en effet, on peut s'inquiéter de cette paresse d'esprit qui a fait que les investissements n'ont pas eu lieu là où il le fallait, quand il le fallait. C'est pourquoi nous engageons une campagne partout dans le pays pour inviter au travers d'un terme un peu barbare, les restructurations industrielles, partout la formation, l'innovation, partout la capacité de faire profiter la France de tout ce que l'esprit humain a su placer dans l'évolution des industries mondiales.

- C'est pour cela que nous avons pris le risque d'ouvrir les frontières, de ne pas rechercher des protections arbitraires, qui n'eussent pas résisté au flot envahisseur et qui auraient ruiné les capacités du pouvoir d'achat de la France et des travailleurs français. On parlera de tout cela un peu plus tard.\

Je profite de l'occasion que vous me donnez, mesdames et messieurs, pour développer quelques thèmes qui me sont chers : la bataille sociale que nous avons menée pour réparer les premières et les plus grossières injustices, les lois pour faire accroître la responsabilité des citoyens - décentralisation - des travailleurs dans l'entreprise, les lois qui démocratisent dans tous les domaines et qui assurent aux libertés le champ qui leur est dû.

- Vous m'avez posé une question, avant de terminer, mesdames et messieurs, mais la réponse ne sera pas donnée maintenant. Est-il une seule liberté que le gouvernement ait jamais atteinte ? A moins que l'on appelle "liberté", ici ou là, des privilèges que l'on ne veut pas lâcher.

- Et s'il est des inquiétudes qui apparaissent légitimes, jamais je ne me refuserai à entendre ceux qui en souffriraient. Et la loi de la République, donnée sur la liberté, sera toujours, par devoir, mais aussi par conviction profonde, celle de toute ma vie, elle sera ma règle de conduite. Je ne refuserai jamais d'entendre qui que ce soit, dès lors que je saurai qu'il s'agit d'un problème de conscience.

- Mesdames et messieurs, il est pour moi très agréable de me trouver à Aurillac, en ce jour ensoleillé. J'ai pu, de l'avion, puis de l'hélicoptère, apercevoir la beauté de votre région. Mais aussi j'ai pu mesurer la difficulté du travail dans une ville enclavée, comme vous dites, monsieur Souchon, pas la seule, si c'était la seule, on serait vraiment bien coupables de ne pas régler ce problème tout de suite. Mais enfin, c'est l'une de celles qui souffre le plus d'une situation géographique, qui, pour le tourisme, est tout à fait remarquable, à condition que l'on puisse y venir. Et vous avez raison de vous préoccuper des moyens d'aller jusqu'à vous. Prenez garde : si vous changiez de fond en comble la nature de ce pays, on irait peut-être pas y chercher ce que l'on est si heureux d'y trouver. Alors il faut trouver un juste équilibre entre ces diverses demandes.

- Merci pour votre accueil, mesdames et messieurs. Merci à vous qui êtes dans cette salle, merci à vous qui êtes dans ces rues ou sur cette place. Je me sens bien parmi vous. Je suis heureux de vous retrouver, en qualité de Président de la République française. J'en sens le poids mais aussi l'honneur et j'assumerai ma charge autant qu'il le faudra sans me laisser intimider par les

... m'empêcher et j'assumerai ma charge devant qu'il se lève sans me laisser m'empêcher par les invectives ou par les obstructions.

- Il est bon, pour terminer, de vous dire, sans élever la voix, mais de toute la force de ma conviction.

- Vive Aurillac !

- Vive le Cantal !

- Vive la République !

- Vive la France !\